

## I – Comptes financiers 2019

### ① Budget principal

#### Fonctionnement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Progression
Produit des services	172.426 €	187.700,35 €	+ 8,86 %
Impôts et taxes	2.649.194 €	2.711.950,53 €	+ 2,37 %
Dotations et participations	341.339 €	423.383,02 €	+ 24,04 %
Loyers	21.787 €	29.111,14 €	+ 33,62 %
Rembours. sur charges	9.860 €	27.287,42 €	-
Divers exceptionnel	6.120 €	5,35 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(1)</sup></b>	<b>3.200.726 €</b>	<b>3.379.437,81 €</b>	<b>+ 5,58 %</b>

#### Commentaires :

- Les transactions immobilières sur CHAVANOD ont généré une recette plus importante (+ 31.800 €) et la Commune a perçu un peu plus d'impôts locaux que prévu (+ 25.790 €).  
 - Les dotations de l'État ont encore diminué de moitié par rapport à 2018 (28.251€). Par ailleurs, bien que le nombre de travailleurs frontaliers ait baissé (128 en 2019 contre 137 en 2018), la compensation genevoise est néanmoins restée à un niveau élevé (164.644 €).

(1) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Tx réalisation
Charges générales	760.310 €	664.549,19 €	87,41 %
Frais de personnel	816.575 €	782.686,32 €	95,85 %
Autres charges	453.873 €	441.562,21 €	97,29 %
Rembours. de la dette <sup>(2)</sup>	468.260 €	468.135,73 €	-
Reversement à l'Etat (FPIC)	60.000 €	62.024 €	-
Divers exceptionnel	-	43,95 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(1)</sup></b>	<b>2.217.483 €</b>	<b>2.077.271,92 €</b>	<b>93,68 %</b>

#### Commentaires :

- Malgré les augmentations générales sur certains fluides ou services (carburant, électricité, gaz, téléphone, coûts de maintenance...), les dépenses générales ont continué à être contenues (- 95.760 €).  
 - Les difficultés générales que connaissent les Pays de Savoie à recruter ont retardé l'arrivée d'un nouvel agent au service technique, diminuant de fait les charges de personnel (- 33.889 €).

(2) Cumul du remboursement des intérêts (en fonctionnement) + remboursement du capital (en investissement)

>> Il était prévu au budget de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, pour aider à financer les investissements 2019, d'un montant de 541.507 € (16,92 %). Au final, cet autofinancement net aura été de 961.522,41 € (28,44 %).

#### Investissement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Progression
Autofinancement 2019	883.244 €	- <sup>(1)</sup>	-
Taxes d'urbanisme	109.243 €	158.327,27 €	+ 44,93 %
Fonds compens. TVA	224.699 €	224.699 €	-
Autofinancement 2018 <sup>(1)</sup>	-	1.390.144,08 €	-
Subventions publiques	233.651 €	184.071,35 €	- 21,22 %
Nouveaux emprunts	0 €	0,00 €	-
Vente de terrains	796.500 €	0,00 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(2)</sup></b>	<b>3.691.481 €</b>	<b>2.192.641,70 €</b>	<b>- <sup>(1)</sup></b>

#### Commentaires :

- L'État, qui est chargé de recouvrer les taxes d'urbanisme, a réussi à quasiment résorber tout le retard accumulé depuis 2012...  
 - La plupart des subventions espérées ont bien été obtenues, mais leur encaissement (au vu des dépenses réelles payées) étant décalé dans le temps, elles n'apparaissent pas dans les comptes 2019.  
 - Comme prévu, la Commune n'a pas eu besoin d'emprunter pour financer ses investissements 2019.  
 - La vente à la Communauté d'agglomération du Grand Annecy des terrains communaux pour l'extension de la zone d'activités économiques des Chamoux a été actée fin 2019 ; le versement des fonds n'interviendra qu'en 2020.

(1) Le versement de l'autofinancement (de la section de fonctionnement) n'intervient que l'année suivante, après la clôture des comptes constatant le niveau d'autofinancement définitif

(2) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Tx réalisation
Etudes préalables	6.000 €	1.848,00 €	30,8 %
Acquisitions foncières	75.047 €	17.306,26 €	23,06 %
Travaux terrains et forêt	4.650 €	4.297,00 €	92,41 %
Travaux bâtiments	976.247 €	337.211,00 €	34,54 %
Travaux voirie et réseaux	1.074.035 €	460.440,35 €	42,87 %
Acquis. divers équipements	186.220 €	146.531,08 €	78,69 %
Déficit Invest. 2018	-	923.546,01 €	-
	(...)	(...)	
<b>Total réel général <sup>(2)</sup></b>	<b>2.667.934 €</b>	<b>2.236.561,23 €</b>	<b>83,83 %</b>

#### Commentaires :

- Il n'a pas été nécessaire de commander toutes les études préalables au lancement d'opérations de travaux.  
 - Les procédures d'acquisitions immobilières sont toujours longues (négociations amiables, intervention du géomètre, établissement de l'acte notarié...), ce qui explique que certains achats ne soient toujours pas finalisés au 31 décembre.  
 - Les grosses opérations sur voirie (aménagements de sécurité, mise à niveau de l'éclairage public...) sont des chantiers qui s'étalent sur plusieurs exercices comptables ; la prévision (complète du coût) est donc toujours supérieure aux dépenses réellement payées, tant que le programme n'est pas achevé.  
 - La Commune a déjà commencé à économiser pour autofinancer plusieurs importantes opérations qui devraient être engagées au cours de la mandature 2020-2026, pour éviter d'avoir à faire appel à l'emprunt, le moment venu (route de la Fruitière et gros travaux de réhabilitation du château de Chavaroche et de l'ancienne poste)

### ② Budgets annexes de la fruitière et de la ZAC du Crêt d'Esty

#### FRUITIÈRE

Exploitation	R	Prévu : 40.694 €	Réalisé : 44.155,85 €
	D	Prévu : 40.694 €	Réalisé : 21.565,59 €

Investissement	R	Prévu : 191.018 €	Réalisé : 0 €
	D	Prévu : 191.018 €	Réalisé : 191.017,09 €

#### ZAC DU CRÊT D'ESTY

Fonctionnement	R	Prévu : 8.720.260 €	Réalisé : 8.680.884,12 €
	D	Prévu : 8.720.260 €	Réalisé : 8.007.818,31 €

Investissement	R	Prévu : 10.508.952 €	Réalisé : 10.508.951,25 €
	D	Prévu : 5.697.940 €	Réalisé : 8.206.563,02 €

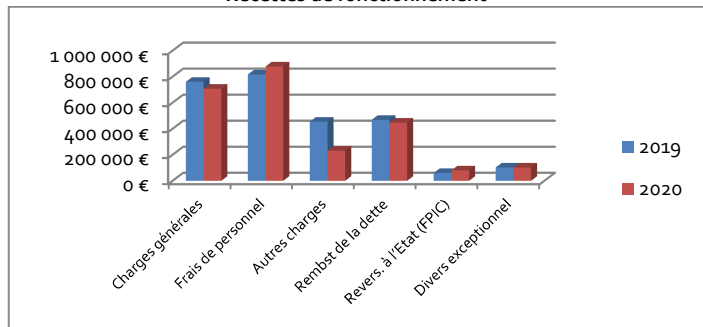
## II – Budget prévisionnel 2020

Le budget 2020 (budget principal + budgets annexes) s'équilibre en recettes / dépenses à :

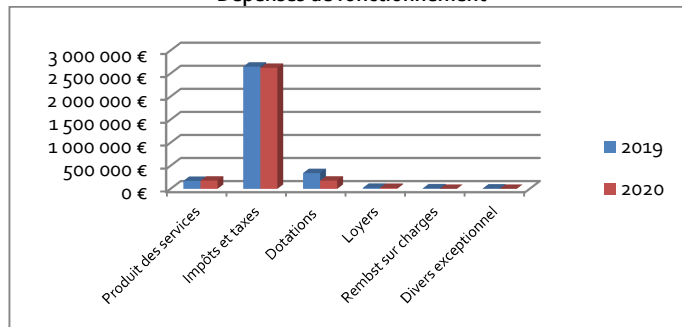
Budget général	Budget annexe Fruitière	Budget annexe ZAC du Crêt d'Esty
* 2.996.704 € en fonctionnement	* 45.921 € en exploitation	* 9.137.133 € en fonctionnement
* 5.051.960 € en investissement	* 243.150 € en investissement	* 5.995.985 € en investissement

## Zoom sur le budget principal

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de fonctionnement



#### Commentaires :

- Le budget principal 2020 est établi sur une diminution des recettes de -6,37% par rapport au Budget 2019. Cette baisse s'explique essentiellement par l'absence de subventions communautaires en faveur la construction de logements sociaux en 2020

- L'essentiel des ressources communales provient des impôts locaux : les taxes d'habitation et foncières (part communale) devraient être stables, à taux 2020 inchangés par rapport à 2019.

- A noter la poursuite en 2020 de la baisse estimée des dotations de l'Etat (de moins de 47%).

#### Commentaires :

- Les charges générales sont prévues en baisse de - 6,96 % par rapport au Budget 2019. La Commune maintient une politique rigoureuse de ses dépenses.

- Les frais de personnel augmentent de + 7,53 % par rapport au Budget 2019, avec la répercussion en année pleine de l'embauche de 2 agents supplémentaires, l'un pour tenir l'agence postale communale, l'autre en renfort du service technique pour entretenir tous les espaces nouveaux du Crêt d'Esty.

- Après une hausse en 2019 due au remboursement de l'emprunt spécial pour financer le nouveau chef-lieu, le remboursement de la dette reprend sa courbe descendante (- 4,48%).

>> Le budget 2020 prévoit de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, d'un montant de 552.153€ (18,42 %), pour aider à financer les investissements 2020.

### Les investissements 2020 :

Parmi la liste des différentes opérations nouvelles, relevons l'achèvement de la rénovation de la Salle Polyvalente, avec le projet en 2020 de changer toutes les menuiseries extérieures et l'isolation des murs et de la toiture (1.258.741 €), la rénovation thermique et la mise aux normes du centre technique municipal (594.390€), la poursuite de gros travaux sur le réseau routier communal (492.927 €), et encore le passage au gaz de la salle communale de l'Étang (30.000 €), l'achat d'un robot-tondeuse pour le terrain d'honneur du stade municipal (35.000 €) et divers aménagements scéniques à l'auditorium (60.000 €).

Sur le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty, il est prévu l'achèvement de la 4<sup>ème</sup> tranche de travaux, créant une voie piétonne végétalisée depuis les nouveaux immeubles jusqu'à la place de la Mairie, et réaménageant les espaces entre la Salle Polyvalente et l'école (977.310 € au total).

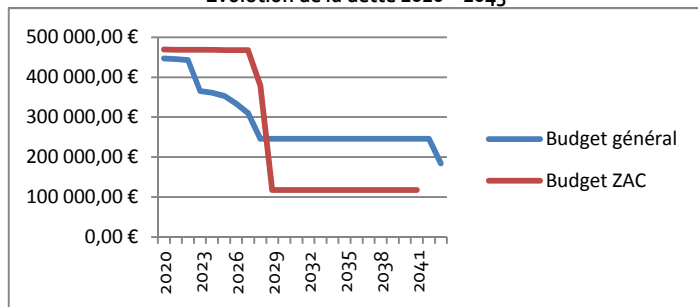
Sur le budget annexe de l'ancienne fruitière, il est prévu la seconde tranche de mise en accessibilité du bâtiment, afin de pouvoir relouer les locaux à des entreprises (243.150 €).

## III – Principaux indicateurs financiers

### ① La dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la dette s'élève à 5.758.251,66 € pour le budget principal et à 4.840.937,28 € pour le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty. Soit au total 10.599.188,94 € de capital restant à rembourser.

#### Evolution de la dette 2020 – 2043



### Ratios d'endettement (budget principal)

**Durée de désendettement** (si le capital restant dû était remboursé par la totalité des recettes réelles de fonctionnement de l'année) :

>> elle est estimée à **1 an 11 mois en 2020** (prévision du budget 2020)

*pour mémoire* : le Trésor Public préconise une durée optimale de 2 ans pour les communes de même strate

**Taux de désendettement** (la part du remboursement des emprunts (intérêts + capital) dans les recettes réelles de fonctionnement) :

>> il est estimé à **14,9 % en 2019** (prévision du budget 2020)

*pour mémoire* : le Trésor Public préconise un taux optimum de 25 % au plus pour les communes de même strate

Rappel : cas particulier de la ZAC : le remboursement de la dette (4,84 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2020) a vocation à être couvert directement par la vente des terrains de la ZAC.

### ② Autres ratios

	Réel							Prévision
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>La part des frais de personnel dans le fonctionnement courant de la Commune :</b> <i>charges de personnel / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	30,82 %	33,52 %	41,96 %	41,26 %	44,02 %	39,66 %	37,68 %	43,59 %
<b>La part du remboursement des emprunts (ayant financé des investissements) dans le fonctionnement courant :</b> <i>annuité à rembourser / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	15,35 %	16,75 %	17,52 %	17,52 %	17,30 %	18,68 %	22,54 %	22,20 %
<b>Ce que coûte le fonctionnement courant de la Commune à chaque habitant :</b> <i>dépenses (réelles) de fonctionnement / habitant</i>	561,62 €	582,01 €	625,07 €	621,11 €	590,45 €	666,27 €	749,11 €	716,85 €
<b>Ce que coûte la Commune (fonctionnement courant + remboursement des emprunts ayant servi à financer les investissements passés) à chaque habitant :</b> <i>dépenses (réelles) de fonctionnement + rembst capital emprunts / habitant</i>	634,00 €	663,16 €	707,68 €	690,52 €	672,15 €	764,86 €	872,34 €	834,36 €
<b>La part du coût de la Commune financée directement par les impôts locaux :</b> <i>impôts locaux / dépenses (réelles) de fonctionnement + rembst capital emprunts</i>	48,71 %	47,28 %	47,10 %	48,92 %	54,18 %	50,90 %	46,66 %	47,47 %
<b>Capacité nette d'autofinancement des nouveaux investissements</b> (après déduction des charges de fonctionnement et remboursement des emprunts) dégagée sur les recettes (réelles) de fonctionnement	56,58 %	52,77 %	39,20 %	38,24 %	40,03 %	34,86 %	28,45 %	18,43 %